

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

| | UN AN | SIX MOIS |
|---|--------|----------|
| Tunisie, Constantine et Tripolitaine. | 10 fr. | 6 fr. |
| France et Algérie. | 12 » | 7 » |
| Etranger. | 15 » | 8 » |

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echos 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la lig.

PAYABLES D'AVANCE

Congratulations crevantes -- La nomination de M. Pichon à Alger

Tunis, le 2 Mai 1901

Congratulations crevantes !

D'abord nous ne comprenons pas cette habitude stupide de faire publier le menu des gueuletons comme pour mieux donner des regrets à ceux qui n'étaient pas de la noce.

Qu'avons-nous besoin de savoir que ces messieurs se sont gorgés de victuailles affriolantes après avoir apéritifé une excellente «Oxygénée Cusenier» pendant que nous autres, pauvres vaincus de la vie, mangeons deux sous de vache enragée ou de couscous chez le gargotier indigène du coin !

Et pour faire descendre ce mets lourd et indigeste nous n'avons ni vins fins, ni eau de Garci, pas même un simple verre de vin de la propriété des frères de Carnières.

Aujourd'hui que la digestion des bonnes choses servies par Audemard doit être faite il nous est bien permis de faire quelques réflexions sur les congratulations échangées entre notre ministre intérimaire et le secrétaire des conférenciers au nom de ses collègues.

A entendre M. de Carnières on croirait que l'âge d'or est revenu dans notre malheureuse Tunisie depuis que M. Benoit est venu remplacer l'exécrable Millet !

Cependant, en regardant même avec une loupe l'œuvre accomplie par M. Benoit nous n'apercevons que la mise à pied du contrôleur Advier, adversaire de M. Pelletier, lieutenant de M. de Carnières, ce qui n'est pas un bagage si important pour se livrer à un déluge de congratulations crevantes.

C'était le passe-moi la rhubarbe, je te passerai le sené, traditionnel bien connu.

M. Benoit se retranche derrière son intérim qui l'empêche d'avoir ses coudées franches pour diriger comme il

l'entendrait la barque tunisienne qui fait eau de toutes parts et donner satisfaction à la plupart de nos *desirata* qui semblent être oubliés par M. de Carnières et quelques-uns de son entourage.

Cependant, si nous en croyons les comptes-rendus de la Conférence Consultative publiés par nos confrères M. Benoit nous est apparu en deux occasions taillé absolument sur le même modèle que M. Millet avec les nerfs peut-être en moins.

A-t-on vu de quelle façon il a rappelé M. Omessa à la question à propos du recrutement sur place des petits employés et de l'avancement normal de ceux-ci ? On aurait dit un chat qu'on écorche.

Son ordre impératif à l'orateur de ne pas lui laisser développer son sujet sous prétexte que la question n'était pas inscrite à l'ordre du jour de la Conférence aurait dû rendre plus circonspect le secrétaire dans le toast qu'il porta à la santé de M. Benoit.

M. de Carnières qui sait pourtant ce que parler veut dire aurait dû tenir un autre langage et ne pas congratuler un Résident dont le bagage pourrait être enveloppé dans un mouchoir de poche.

La Colonie française réclame plus que ça de son Résident Général fut-il même intérimaire.

Em. LACROIX.

On a dans la presse locale une habitude assez fâcheuse de faire souvent dire à son confrère des choses qu'il n'a pas écrites. En langage courant et ailleurs qu'à Tunis cela s'appellerait de la mauvaise foi mais ici c'est de la polémique courante.

Un jour nous écrivions : j'avais pour moi l'excuse de la jeunesse..... » on nous fait dire « j'ai pour moi l'excuse de la jeunesse..... » alors qu'ayant atteint la trente septième année on n'est plus de la première jeunesse. Une autre fois nous annoncions qu'en présence de la désagrégation de son parti nous avions proposé à notre confrère Rasteil du Réveil Bônois de venir à Tunis où nous lui avions offert d'entrer à la Petite Tunisie, on rapporte ainsi le fait :

Un journal local annonçait récemment que M. Rasteil, directeur du Réveil Bônois, avait l'intention de quitter Bône pour venir faire du journalisme dans la Régence.

L'intéressé dément cette information en ces termes pittoresques :

« Cela ferait évidemment le bonheur des Bertagna et de leurs nouveaux amis ; mais nous pouvons affirmer, une fois encore, que Rasteil n'a jamais songé à abandonner le journal qu'il a créé, et qu'il ira jus-

qu'au bout dans la lutte républicaine et bien française qu'il soutient contre les tyrans et les écumeurs de Bône. »

Allens, tant mieux !
Nous n'avons jamais dit que Rasteil avait l'intention de quitter Bône, voici au surplus ce que nous avons écrit :

La discorde est décidément dans le camp du parti nationaliste constantinois depuis l'élection de Morinaud comme maire de Constantine et sa présence à un bal de la préfecture de cette ville où il ouvrit le bal avec M^{me} Rault, femme du préfet.

Les deux principaux journaux du département le *Républicain* et le *Réveil Bônois* échangent des mots aigre-doux. Un fossé les sépare aujourd'hui.

Nous avons pensé que notre spirituel confrère Rasteil du *Réveil*, dégoûté de la politique constantinoise n'aurait aucun regret de quitter Bône et de venir à Tunis où nous lui avons offert d'entrer à la *Petite Tunisie*.

S'il accepte nos propositions nous prendrons nos dispositions pour paraître tous les jours à trois heures du soir avec un service télégraphique important, et mènerons plus violemment encore la lutte que nous pouvons le faire avec un journal hebdomadaire contre les êtres mal-faisants et nuisibles qui déshonorent l'administration et ne travaillent qu'à s'emplier les poches.

Ce qui n'est pas la même chose, mais pourquoi cette habitude de travestir continuellement la vérité ?

LA NOMINATION DE M. PICHON A ALGER

Malgré la nomination officielle de M. Pichon au poste de Résident général à Tunis, en remplacement de M. Millet, une nouvelle surprenante nous arrive qui nous stupéfie et nous cause une profonde déception.

M. Pichon serait appelé à remplacer M. Jonnard qui a manifesté le désir d'être relevé de ses hautes fonctions de Gouverneur Général de l'Algérie avant la fin de la nouvelle mission qui vient de lui être renouvelée pour une période de six mois.

Nous avons peine à croire à une pareille information attendu que seul dans la presse et sur des renseignements absolument certains et précis nous avons toujours soutenu que M. Pichon viendrait à Tunis.

Aujourd'hui on songerait sérieusement paraît-il en haut lieu, à en faire un Gouverneur Général de l'Algérie et on parlerait de M. Lutaud préfet d'Alger pour venir le remplacer.

Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir puisque l'on dit que M. Lutaud doit être très prochainement remplacé à la préfecture d'Alger et si M. Pichon a accepté d'aller occuper un poste aussi difficile.

Ce n'est pas que nous doutions le moins du monde de l'énergie et des capacités de notre Résident Général mais après les épreuves et la maladie qu'il a endurées en Chine, le poste de Tunis lui conviendrait certainement mieux et nous avons besoin d'un Résident général comme lui, jouissant au parlement d'une influence légitime qu'il mettra au service de notre cause qui est celle de la France.

M. Hugon a annoncé à la Conférence Consultative qu'ils s'occupait en

ce moment d'installer un centre à Pont-du-Faths mais il est bien certain qu'il n'a pas dû faire connaître dans quelles conditions onéreuses pour les finances il allait se procurer les terres nécessaires à la création du centre.

Nous l'avons dit, nous, dans un précédent numéro, nous n'y reviendrons pas.

Les terres domaniales que la direction de l'Agriculture possédait en toute propriété devront être rachetées aux indigènes.

La gaffe nous coûtera quatre cents billets de mille, cela ne tire pas à conséquence, le contribuable est là pour boucher ce trou et les autres.

PROTECTION de la main-d'œuvre française !

Au moment où la Conférence Consultative vient de discuter très longuement la question de l'emploi de la main-d'œuvre française concurrencée par l'étranger il n'est pas sans intérêt de faire savoir comment un entrepreneur du nom de Vitale Sauveur, fraîchement naturalisé, entend protéger la dite main-d'œuvre.

Il y quelques jours il se rendait adjudicataire de travaux de peu importance, de réparations du pont de l'Oued Béja près Souk-el-Arba.

Un entrepreneur français de cette localité lui écrivit pour lui demander de lui soustraire les dits travaux si, en raison de leur peu d'importance il ne voulait pas les exécuter lui-même.

Et dans le cas où M. Vitale aurait eu besoin de renseignements sur le postulant on le pria de les demander au conducteur de Souk-el-Arba.

Eh ! bien, veut-on savoir ce qu'a fait M. Vitale en arrivant dans ce bourg ?

Il est allé trouver un de ses anciens compatriotes, charretier de profession, ne connaissant absolument rien aux travaux de maçonnerie et a eu le toupet de le présenter au conducteur des Travaux publics qu'il lui a fait observer qu'il lui était impossible de par les règlements d'accepter un tâcheron italien.

M. Vitale a répondu à ce fonctionnaire qu'il se chargeait, à Tunis, de le faire accepter.

Voilà, certes, des paroles bien osées de la part de ce néo-français et nous n'avons aucune peine d'avancer qu'elles seront relevées comme elles le méritent par l'honorable M. Picard, l'ingénieur de la région ouest, dans le ressort duquel se trouve Souk-el-Arba.

C'est, paraît-il, la première adjudication qui échoit à M. Vitale, nous ne demandons pas que ce soit la dernière, pourtant !

Tout le monde s'est demandé quel était le cochon auquel nous avons fait allusion et plusieurs noms ont été mis en avant.

Il est inutile de se creuser la tête et de nous inviter à le désigner de façon à ce qu'on sache quel est ce vilain personnage.

Nous n'en ferons rien et en resterons-là espérant que l'avertissement

un peu vif a produit l'effet que nous attendions.

Chassez le naturel.....

Notre rédacteur en chef fait allusion dans son article de tête à une interruption très impérieuse de M. Benoit vis-à-vis de notre confrère M. Omessa, sous le prétexte que la question n'était pas inscrite à l'ordre du jour de la Conférence Consultative, cependant le recrutement sur place du personnel faisait en quelque sorte partie de la question de l'avancement du personnel pour laquelle le sympathique délégué de Nabeul-Grombailia avait la parole et l'interruption assez fâcheuse de M. Benoit a produit un effet désastreux pour lui dans toute la Colonie.

Chassez le naturel, a-t-on dit, il revient au galop, le naturel longtemps contenu chez M. Benoit est revenu non pas au galop mais au triple galop, ventre-à-terre.

M. Benoit est bien de la même école que son prédécesseur et Dieu nous garde que le gouvernement nous le colle en remplacement de M. Pichon si «notre» ami doit aller à Alger.

Tout le monde a lu dans les comptes-rendus des séances de la Conférence l'interruption de M. Benoit prononcée sur un ton assez comminatoire qui n'admettait aucune réplique.

M. Omessa, cependant assez difficile à démonter, en a été un moment *estomaqué* lorsque le Résident l'a rappelé à l'ordre ou plutôt à la question en lui disant que c'était par surprise qu'il avait pu parler sur un sujet pareil et qu'en tout cas ses paroles ne figureraient pas au procès verbal de la séance.

Ne se croirait-on pas revenu aux plus mauvais jours du proconsulat de Millet ?

M. Benoit a perdu une belle occasion de ne rien dire.

Que n'a-t-il tourné sept fois sa langue dans sa bouche.

Un avocat à double face qui nous assomme de politesses lorsqu'il nous rencontre s'est permis de mêler la Petite Tunisie dans une plaidoirie où elle n'avait que faire.

Nous marquons le nom de ce monsieur sur nos tablettes en l'assurant qu'il n'aura rien perdu pour attendre.

Echos & Nouvelles

Nous avons assez blagué, autrefois, ce juif de Nabeul qui parlant au nom de ses coreligionnaires du lieu réclama dans un speech de bienvenue au Résident Millet la création d'un poste d'huissier dans la localité, création qui comblerait de joie disait-il, tous les..... juifs de l'endroit.

M. Millet et les personnes qui l'accompagnaient ne purent s'empêcher d'éclater de rire à la barbe du vieux juif qui n'y comprenait plus rien se demandant si c'était du lard ou du cochon.

Les Zaghouanais qui jouissent d'un bonheur qu'ils ne semblent pas

apprécier de ne posséder aucune au-
torité ni aucun recours de justice ré-
clament aussi comme les juifs de
Nabeul la création d'un poste d'huissier
à Zaghuan.

Si Alexandre Dumas père vivait
encore, il écrirait de bien jolies
choses sur la réclamation des Za-
ghouanais.

M. et Mme J. Delmas nous font
part de la naissance de leur
fillette Marie-Louise.

Nos félicitations aux parents et
une vie de bonheur parfait à la jeune
Marie-Louise.

Il paraît que des contraventions
méritées pleuvent drues depuis
quelque temps contre les tenan-
cières de certaines maisons sus-
pectes dites maisons meublées.

On ne saurait trop approuver les
mesures prises par la police et
l'encourager à persévérer à pour-
chasser les m...atronnes.

Nous n'avons pas la prétention
certes d'empêcher la prostitution
qui est un mal nécessaire à une
ville d'hivernage mais ce que nous
pouvons espérer et prétendre c'est
qu'elle ne s'étende pas à des mi-
neures ce qui n'est pas admissible
et à ce point de vue la police mé-
rite un bon point.

Nous avons annoncé que M. Scal
directeur-adjoint de la Cie des
chemins de fer de l'Est-Algérien
était sur les rangs pour recueillir
la succession de M. Aubert, qui
s'embarque ce soir pour aller pren-
dre possession de sa nouvelle fonc-
tion.

Le Réveil Bonois nous apprend
qu'indépendamment de M. Scal,
MM. Boussigues, ex-ingénieur des
Ponts et Chaussées à Bône et Pou-
lain, ingénieur au Métropolitain de
Paris seraient également sur les
rangs.

Ces trois ingénieurs sortent de
Polytechnique ce serait donc à un
polytechnicien qu'échoirait la suc-
cession de M. Aubert, qui soitaît
de l'école centrale.

M. Pavillier est parti mercredi
matin, par le train d'Algérie,
en compagnie de M. Boudenoot,
député, rapporteur de la commis-
sion des chemins de fer tunisiens,
pour Souk-el-Arba allant faire vi-
siter à M. Boudenoot les tracés de
Souk-el-Arba-Le Kef -Kalaat-es-
Senam-Pont du Faths etc., etc.

La Société anonyme de Eux miné-
rales d'Ain-Garci (sources Régence
et Pasteur) a l'honneur d'in-
former toutes les personnes qui lui
ont adressé des demandes pour ses
eaux qu'elle vient de céder le Mo-
nopolé de la vente pour toute la
Tunisie et la Tripolitaine (le contrôle
de Tunis excepté) à MM. Martinier
fils et Meurillon, les négociants si
connus de Tunis. On peut leur ad-
resser d'ores et déjà, 21, avenue de la
Marine, toutes les commandes qui
ne concernent pas le contrôle de Tu-
nis. Ces dernières sont toujours re-
çues à l'Agence générale de Tunis,
9, rue Es-Sadikia.

Mme X... dont nous taisons le
nom parce qu'il a trop de res-
semblance avec celui de notre Ré-
sident, dont il fut tant parlé ces
temps derniers à propos des
scandales qui se produisaient dans
son meublé, vient de vendre son
fonds de... commerce, nous allons
écrire de charcuterie.

Mais ne pouvant rester inactive
elle a acheté une brasserie qui de-
viendra certainement le rendez-
vous obligé de nos belles.... petites.

Il n'y aura plus besoin de cher-
cher pour trouver... du gibier. On
saura qu'il git-là.

Au banquet offert par la munici-
palité de Nice à M. Loubet lors
de son passage dans cette ville,

nous avons constaté avec une vive
satisfaction que la maison Cuse-
nier figurait seule pour les liqueurs
sur la carte du menu avec son cu-
raçao suprême et son Kummel.

Du reste, le nom Cusenier est
aujourd'hui la marque obligée des
grands diners.

Une pensée extraite de l'album de
la Goulue :

« C'est souvent en montrant la
lune qu'on devient étoile. »

Si l'on veut fumer d'excellentes
cigarettes, les Macédoine et les
Diana n'ont pas leurs rivales.
Qu'on se le dise.

LES DIVAGATIONS DE TRIBOULET

L'amant de sa... femme

Quelque chose qui n'est pas banal,
sur cette terre du soleil, c'est de de-
venir... l'amant de sa propre fem-
me ; quand je dis propre, je parle au
figuré, on le conçoit, car la vie de
baton de chaise menée par l'épouse
infidèle devrait m'imposer l'emploi
d'un autre qualificatif.

Oui, c'est comme je vous le dis. Il
y a en Tunisie deux êtres qui après
avoir été légalement unis par le ma-
riage avaient rompu leur chaîne, elle,
pour mener une vie de patachon qui
plaisait à son tempérament et lui
pour continuer la vie de travail et
de labeurs qui est le lot de tous ceux
qui ne sont pas des fils à papa.

Laissons s'écouler quinze longues
années de séparation pendant les-
quelles le divorce sur la demande du
mari fut prononcé aux torts de la
femme sans domicile ni résidence
connus et arrivés à la rencontre.

Il y a deux ou trois ans, au moment
où la saison balnéaire battait son
plein, arrivait à Hammam-el-Lif une
femme en compagnie d'un amant
dont il était assez difficile de déter-
miner l'âge et dont la beauté fit sensa-
tion au Casino.

Il va sans dire qu'elle fut l'objet
d'œillades significatives de nom-
breux admirateurs. Mais celles d'un
homme déjà mur, plutôt laid que
beau, lui allèrent droit au cœur et
un beau soir elle accepta un rendez-
vous. De confidences en confidences
vous devinez ce qu'ils apprirent.

Peut-être bien que la particulière
avait reconnu son ex-conjoint.

Depuis l'ex-mari est l'amant adoré
et choyé de son ex-femme qui n'as-
pire qu'à reprendre la chaîne qu'elle
avait si allégrement brisée.

Le mari est hésitant, on le conçoit
sans peine, mais sa femme lui de-
mande si gentiment avec des yeux
si calins de la repousser qu'il finira
bien par se laisser faire et la condui-
re une seconde fois devant Monsieur
le Maire.

Une excellente mesure

Le Gouverneur Général de l'Algé-
rie devant le flot croissant des mas-
troquets qui augmentent chaque
jour dans des proportions inquié-
tantes pour la santé publique vient
de remettre en vigueur une vieille
circulaire abolie en 1884 sur la régle-
mentation des débits de boissons.

A l'avenir un seul débit sera auto-
risé par trois cents habitants.

C'est là une excellente circulaire
qu'on devrait appliquer à la Tunisie
où les cabarets borgnes pullulent.

La quantité de caboulots est ef-
frayante par rapport aux colonies
européennes.

Nous engageons vivement M. Léal
à examiner la question et à faire
prendre, dès maintenant, une mesure
analogue à celle qui vient d'être
éditée en Algérie.

Ce sera de la bonne besogne.

SUS A L'EXODE !

Au sujet de la colonisation, M.
Hombberger a prononcé, à la Con-

férence Consultative, les excellen-
tes paroles suivantes qui mériter-
aient d'être reproduites souvent et
en caractères spéciaux :

*Je suis très étonné a dit l'hono-
rable président de la Chambre de
Commerce que la direction de l'A-
griculture fasse tant de réclame
pour attirer en Tunisie des colons
alors que, sur place, elle s'en mon-
tre l'ennemi. Il est certain que, dans
ce service, il y a un rouage qui ne
fonctionne pas.*

*J'ai remarqué que, lorsque l'ad-
ministration veut acheter une ter-
re pour la colonisation, elle en pré-
vient le contrôleur, le caïd, tout le
monde, si bien qu'immédiatement
ses propriétaires en demandent des
prix exagérés.*

*Il s'est élevé aussi contre les qua-
tre mois de congé que s'accordent
les directeurs, et pendant lesquels la
vie est suspendue à Tunis. Cela
n'est pas fait pour aider au déve-
loppement d'une jeune colonie.*

*Il a conseillé de se procurer des
terres louant des habbous pri-
vés qui, à la suite de conventions
déterminées, pourraient, à la mort
de tous les dévolutaires, redevenir
melks. Il a cité des cas qui démon-
tent que l'opération est faisable et
avantageuse pour les indigènes.*

Il n'y a pas que les hauts fonc-
tionnaires qui s'octroyent quatre et
cinq mois de congé annuellement il
y en a des moyens qui s'arrangent
pour obtenir chaque année un con-
gé.

Depuis des années on promet
une réglementation des dits congés
mais cette réglementation est ren-
voyée d'année en année... aux ca-
lendes grecques.

Nous devons cependant déclarer
que les Travaux Publics ont depuis
longtemps réglementé la question,
les chefs de ce service s'octroyent
à peine trois semaines ou un mois
de congé.

Nous espérons qu'un décret vien-
dra, une bonne fois pour toutes, ré-
gler la question des congés dans le
sens que la réclame la Colonie,
c'est-à-dire que la vie ne soit pas
suspendue pendant quatre longs
mois par suite de l'absence des
principaux fonctionnaires du pro-
tectorat.

UN BURNOUS DÉMODÉ

Un petit nombre de Parisiens se
souviennent peut-être de ce député
musulman dont le burnous fit, pen-
dant quelques mois, une si rude con-
currence à la blouse de M. Thivrier.
Celui-ci en est mort ; l'autre vit tou-
jours. Il nous est revenu, après une
assez longue absence, et reptis, pour
la plus grande joie des badauds, ses
exercices accoutumés : genuflexions
en public, toilette en plein vent, avec
un ruisseau en guise de cuvette.

Victime de l'inconstance des élec-
teurs, ce n'est plus, aujourd'hui,
qu'une individualité sans mandat, et
presque sans prestige. Autrefois, ses
pieuses ablutions attiraient la foule,
et quand il se prosternait en s'orien-
tant vers la Mecque, lorsqu'il baisait
la sacrée poussière d'un sacré trot-
toir les spectateurs graves, respectueu-
x, recueillis comme des fidèles
dans une église, formaient autour
de lui un groupe sympathique. Ga-
vroche ne le blagait qu'à demi-voix.
Tout est bien changé, maintenant ; la
galerie se montre gouailleuse, et
comme il jette un certain trouble
dans la circulation, les gardiens de
la paix le conduisent au poste, ce
qui lui assure, à peu de frais, l'auro-
le des marthyrs. C'est aussi un apô-
tre, un invincible besoin de propa-
gande tourmente ; il visite les hôpi-
taux ; pour convertir les malades au
régime de harem moralisateur. Là
encore, il se heurte à un certain mau-
vais vouloir : on ne l'emmène pas
chez le commissaire de police, mais
on le met à la porte, en l'invitant à
ne pas revenir.

Ce croyant persécuté, ce convertis-
seur méconnu, ce médecin en bur-
nous répond, lorsque par aventure un
malade l'appelle à ce nom de Gre-
nier, si répandu dans le monde mu-
sulman. Aux environs de 1896, il
était venu de Pontarlier pour être
député, comme d'autres viennent
d'Amiens pour être suisses.

Une subite renommée s'attachait
alors à ce mamamouchi pontissa-
lien, et, avant d'intéresser la baude-

rie parisienne, il remplît l'office, d'ai-
leurs honorable, de volant entre deux
raquettes : les libre-penseurs le jet-
taient à la tête des catholiques et les
catholiques le renvoyaient aux libre-
penseurs. Ceux-ci le félicitaient cha-
loureusement d'avoir secoué les su-
perstitions du cléricisme, pour pra-
tiquer le scepticisme de ce grand in-
crédule qu'on appelle Mohamet. Par-
tant de là, ils disaient à leurs adver-
saires : « Les temps sont proches où
les mosquées remplaceront partout
les églises. »

Les autres ripostaient par un chant
de victoire : « Le triomphe de ce
nouveau prophète attestait le réveil
des vieilles croyances, et, en hissant
sur le pavais ce musulman plein
d'un zèle religieux, le suffrage uni-
versel proclamait sa résolution de
revenir, par une voie un peu détour-
née, à l'ardente foi de nos pères. De
cette élection miraculeuse, sortirait,
un jour ou l'autre, la revanche déci-
sive du christianisme, car tout che-
min, même s'il passe par l'Algérie
ou Pontarlier, mène à Rome. »

M. Grenier nous arriva, clopinant,
et ne justifia point ces prédictions,
du reste contradictoires. Sans son
burnous, sans ses ablutions sur les
bords de la Seine, sans ses genu-
flexions devant les grilles de la Cham-
bre, demeure sainte entre toutes, il
eût passé presque inaperçu. Parmi
ceux qui attendaient de lui tant et
de si grandes choses, il y eut beau-
coup de désappointement. Leur illu-
sion fut courte et la réaction promp-
te. La badauderie elle-même finit
par se lasser, le trouvant trop mo-
nocorde. Un jour vint où le bon Gre-
nier ne fit plus recette et dut se con-
tenter d'un public de gamins.

Tous passe et tout lasse. Il passa
comme tant d'autres, sans espoir de
retour.

Paul BOSQ.

NOUVELLE FRASQUE D'UN CONSUL

Décidément M. Mondello dépasse
les bornes permises même à un vi-
ce-consul.

Un jour, au port, il batonne un
agent de police qui veut l'empêcher,
peut-être, de se casser une jambe.
Plein d'indulgence M. Millet fait clas-
ser le procès-verbal.

Hier, il traite, parait-il, de misé-
rable un de nos compatriotes.

C'en est trop. Et nous espérons
que l'honorable consul général d'Ita-
lie doit en avoir assez des frasques
de son vice-consul.

Son déplacement s'impose.

LA SONNETTE

— Que voulez-vous ? dit Zo ; on
n'est pas parfaite.

— Hélas ! non, dit Lo.

— Mais qu'y faire ? dit Jo.

Zo reprit :

— Moi, j'ai un défaut singulière-
ment désagréable, pour moi-même,
et pour beaucoup d'autres. Je n'ai ja-
mais pu me défaire d'une timidité
qui dépasse tout ce que l'on pourrait
imaginer. Parce que j'ai l'air impertin-
ent d'une toque de page, et que je
regarde les gens en face avec un dé-
fi garçonnier, vous vous imaginez
peut-être que je suis tout à fait har-
die et prompt à me résoudre ? A mes
chéries, c'est une grande erreur. Au
commencement des aventures, je ne
dis pas, j'ai quelque effronterie, et je
ne m'effarouche pas pour un pied qui
cherche ma bottine, ou, en dansant,
pour un regard qui se glisse trop bas
entre les bouillons de mon cor-
sage ; même, en ce dernier cas, il
m'est quelquefois arrivé de me pen-
cher, par pur hasard, beaucoup plus
qu'il n'était besoin ! Il faut bien en-
gager les choses, n'est-ce pas ? puis-
que les hommes n'enfoncent plus que
les portes entr'ouvertes. Mais c'est
au moment suprême que je montre
des appréhensions absolument ex-
traordinaires, et je vous avoue, en
rougissant, que je suis à certaines
heures d'une pudeur inconcevable.

— Eh ! eh ! Lo, il n'y a pas grand
mal à cela.

— Au contraire ! dit Jo ; je suis
portée à croire que de telles réticen-
ces doivent paraître fort piquantes
aux gens qui ont quelque délicatesse.

— Sans doute ! sans doute ! et tout
serait pour le mieux si mon effroi se
maintenait dans de justes limites. Par
malheur il n'en est rien. Mais quand
je ne demande pas mieux que d'être
vaincue, l'approche de la défaite
m'inspire une horrible épouvante. J'ai
beau me raisonner, j'ai beau me di-

re : « Enfin, voyons, ma petite Zo, ce
n'est pas la première fois ! » rien n'y
fait. Je me dérobe, je fuis, j'appelle,
je voudrais disparaître dans le plan-
cher entr'ouvert ; vous croiriez d'une
petite nonne dans le sac d'un couvent
et si l'attaque continue, — quelque-
fois elle cesse, les hommes sont si
bêtes ! — ma foi, tant pis, au risque
de ne jamais retrouver l'occasion per-
due, je saute vers la cheminée, et
j'agite à tour de bras le cordon de la
sonnette !

— Tu m'étonnes, dit Lo.
— Oh ! pour la sonnette ? dit Jo. La
femme de chambre accourt, c'est un
désarroi, un scandale...

— Que voulez-vous, c'est plus fort
que moi. Et je me connais si bien, je
suis si sûre de ce qui arrivera, que
j'ai été obligée de faire mettre dans
tout l'appartement des sonnettes sans
sonnerie !

CATULLE MENDES.

INFORMATIONS

Les marins de la montagne

Il pourra sembler intéressant de
savoir quel effet a produit la propo-
sition de M. Albin Rozet sur la po-
pulation kabyle.

Voici, à cet effet, un extrait du pro-
cès-verbal des Amis de l'Ecole, rela-
tif à une réunion tenue, dans la com-
mune mixte de Djujura, le 6 avril
dernier :

Le 6 avril 1901, les membres de la
« Ligue des Amis de l'Ecole » se
sont réunis. Cette Société compte 80
membres, et a, comme président, M.
Demandol, instituteur.

Le président avait, dans une pré-
cédente séance, exposé le projet dé-
posé à la Chambre des députés par
M. Albin Rozet, projet ayant pour
but la création d'un corps de marins
indigènes. Il serait heureux de con-
naître l'opinion des indigènes sur
cet objet.

Les membres présents de la « Li-
gue des Amis de l'Ecole », après
avoir consulté leurs voisins, sont
unanimement à déclarer que les Kabyles
s'engageront volontiers dans la ma-
rine, s'ils y trouvent un sérieux avan-
tage pécuniaire.

L'assemblée charge son président
de faire connaître cette réponse à M.
Albin Rozet, le prie de lui faire
agréer l'expression de la vive recon-
naissance que lui conservent les in-
digènes, pour le dévouement qu'il
apporte dans les questions les inté-
ressant.

Il convient de remarquer que les
Kabyles du Djurjura, pressentis com-
me marins, sont surtout des monta-
gnards. Mais n'existe-t-il pas déjà
une marine suisse ?

Chronique locale et régionale

Le remplacement de M. Aubert

Au dernier moment nous appren-
ons que le choix du Conseil d'ad-
ministration du B.-G. se serait por-
té sur M. Poulain, ingénieur du
Métropolitain de Paris.

M. Poulain est ingénieur de l'éco-
le centrale, promotion de 1883.

HUNYADI JANOS

La Meilleure Eau Purgative Naturelle

L'ABSINTHE OXYGÉNÉE
CUSENIER est la plus gran-
de découverte pour l'estomac
des consommateurs d'absin-
the soucieux de leur santé.

Dr Ph. Bernard.

Un miracle de la science

La phthisie c'est la maladie de nos
jours. Nombreuses et variées sont
les causes qui concourent à la mul-
tiplier, causes qu'ici il est inutile de
rappeler. Jusqu'à présent en général,
la phthisie a eu le nom de la maladie
qui ne pardonne pas.

Aujourd'hui enfin, nous avons ap-
pris avec beaucoup de joie, que le
professeur Giuseppe Bandiera de
Palermo, un savant qui a vieilli dans
la science qu'il exerce, après de lon-
gues et profondes études, a décou-
vert un remède singulièrement effi-
cace contre les microbes de la phthi-
sie et ensuite aux succès obtenus et
à l'importance de sa découverte, il
se propose de soumettre son spéci-
fique à l'examen d'une commission

du gouvernement pour que ce dernier veuille bien expérimenter le nouveau remède dans les hôpitaux civils et militaire et de plus le faire connaître par des conférences qui seront données dans les principales villes de l'Italie.

Le docteur *Bandiera* habite à Palerme ; il possède déjà de nombreuses attestations de médecins, ainsi que par des malades miraculeusement rétablis. Ce fut le journal *Il Secolo* de Milan (N. 7848) qui en donna le premier, l'heureuse annonce à l'humanité souffrante. On lit dans ce journal : « Le remède offert pour guérir la phthisie est à ce qu'on croit, un antiseptique. Le docteur *Bandiera* soutient que son remède fait disparaître les symptômes de la phthisie dans le terme de deux ou trois semaines, en tuant le bacille de Koch, et que le patient se trouve en état de guérison dans les termes péremptoirs de 40 jours. Le docteur *Bandiera* offre son remède à tous ceux qui en ont besoin. Il se réserve de publier une analyse de sa découverte aussitôt que la Commission Sanitaire de la Province se sera réunie ».

Pour conclure : Au moment où nous félicitons l'illustre et vénérable médecin, nous invitons tous ceux qui souffrent de s'adresser sur le champ à lui. Il n'y a pas de temps à perdre : le premier coup de toux n'est que trop souvent le premier râle de l'agonie !

Grand Hôtel et Restaurant
DU
CASINO D'HAMMAM-EL-LIF
Ouvert toute l'année

Grande Clinique Ophthalmique
de la Régence

Maison de santé, pour les **Maladies des yeux**, du Dr **CUENOD**, rue Zarkoun, n° 1. — Tous les matins, de huit heures à midi, consultations et opérations. Consultations particulières, l'après midi, de trois heures à cinq heures, sauf les jeudis et dimanches. — Traitement des yeux louches et choix de lunettes, unis et vendredis.

Demandez dans tous les Établissements
l'absinthe BERGER
la plus répandue et la meilleure
entre toutes.
Agents généraux et dépositaires
pour la Tunisie, MM. FION Frères, 15,
rue de Besançon, Tunis.

ENTREPOT BIÈRE PHENIX
Expéditions à l'intérieur
en fûts, en bouteilles et bocks
Rue d'Angleterre, 2 — TUNIS
F. MACHERET
Dépositaire

Laboratoire d'Analyses Métallurgiques
ALFRED ANCELIN
Ingénieur-Chimiste

Mise en valeur de gisements. — Exploitations. — Rapports. — Devis. Installation d'atelier de broyage et d'enrichissement.

11, Rue, d'Espagne TUNIS

AVIS IMPORTANT

En réponse à l'avis ci-dessous :

A VENDRE
MAISON AVEC JARDIN

dans beau quartier d'avenir le mieux situé et le plus salubre de Tunis S'adresser au bureau du journal inséré dans plusieurs numéros de la *Dépêche Tunisienne* et concernant l'immeuble Gaudibert, boulevard Benat n° 21, Madame V^e Gaudibert informe le public que M. Ropert, son gendre, n'a aucune qualité pour vendre le dit immeuble dont elle possède les trois quarts.

Une instance est du reste suivie devant le tribunal civil de Tunis pour faire vendre sur licitation la dite maison.

Tout acheteur qui traiterait avec M. Ropert s'exposerait à des déboires.

Tunis le 4 décembre 1900
V^o H. GAUDIBERT.

TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12

Em. GIRAUD, propriétaire
GRAND RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE

Service à la carte et à prix fixe

Salons pour Familles

Spécialité de Conserve de Gibiers et de Fruits
MÉDAILLE OR ET ARGENT

DEMANDEZ PARTOUT

L'Amer et le Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs Expositions
Médaille d'Or, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury : Paris 1900.

Médaille d'or, Exposition Universelle : Paris 1900.

PALUDINE

élixir toni fébrifuge

A BASE D'EXTRACTUM ANIMALIS

Souveraine contre les fièvres paludéennes périodiques, la cachexie des fièvres intermittentes chroniques, les fièvres graves, typhus, les névralgies, etc. Remplace la quinine sans en avoir les inconvénients.

Doses : Une grande cuillerée matin et soir. Pour les enfants, demi-dose.

Dépôt : Pharmacie Malackowski, Tunis

Absinthe OXYGÉNÉE Cusenier

PREMIERE MARQUE DU MONDE

Propriété exclusive et invention de la Grande Distillerie E. CUSENIER Fils aîné et Cie
PARIS, ORNANS, MARSEILLE, BRUXELLES ETC.

MODES ET CONFECTIONS

Rue Chaker, 11

COSTUMES POUR DAMES

à raison de 12 à 15 francs de façon

TRAVAIL SOIGNE

Belle occasion à vendre un moteur à gaz, force 2 chevaux 1/2 ; marque, Cie française des moteurs à gaz.

S'adresser à l'Imprimerie du Commerce, 7, rue des Glacières, Tunis.

DATTES A. BONNENFANT

Expéditions en colis-postaux franco à domicile en France, 3 k. 5 fr. ; 5 k. 7 fr. 50 — Bureaux des commandes : Avenue de France, 10, Librairie Démoflys. — Par correspondance : Bonnenfant, Tunis.

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881

BUREAUX : 12, Rue de Hollande

HORS CONCOURS

Exposition Universelle PARIS 1900

POUDRE DE RIZ

ADHÉRENTE — PARFUM EXQUIS — INVISIBLE

LA MADONE

Vente en Gros : HUBERT, Parfumeur, Bordeaux et 26, Rue d'Enghien, PARIS

DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PARFUMERIES

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE à Tunis.

Imprimerie Spéciale de la PETITE TUNISIE
7, Rue des Glacières, 7

Le gérant : Em. LACROIX

Ce journal est exécuté par des ouvriers syndiqués

E. FAURE et C^{ie}
TUNIS — 14, Rue d'Italie, 14 — TUNIS

Grande Spécialité de Chaussures

pour Hommes, Dames et Enfants

Pour les fêtes de Pentecôte mise en vente de toute la chaussure d'été. Bas et chaussettes tous genres, haute nouveauté.

Malles, Valises, Articles de voyage

Prix Fixe # Maison de Confiance # Prix Fixe

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **Coaltar saponiné Le Beuf** pour assainir la bouche en tuer les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Se défier des contrefaçons
Dépôt : Pharmacie NEE

RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte

22, rue de Russie, 22

Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.

Plans, Projets, affaires à forfait

BRODEUSE

donne des leçons chez elle et à domicile. Rue Chaker, 11, au premier
Prix modérés.

A. SEGUIN
BORDEAUX
Membre du Jury
Hors Concours
Exposition Internationale
BORDEAUX
1895

TEINTURE INSTANTANÉE D' RICHARD'S
PROCÉDÉ PERFECTIONNÉ POUR RECOLORER à la minute les CHEVEUX et la BARBE

DANS toutes les bonnes
PARFUMERIES
PHARMACIES et
DROGUERIES.

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE, place du Tribunal TUNIS

RESTAURANT A LA CARTE

Déjeuners à 2 fr. 50. — Diners à 3 fr.
M. GUICHARD recommande au public sa cuisine très soignée et sa cave de 1^{er} ordre

SPÉCIALITÉ DES PLATS DU JOUR

TOUS LES JOURS CONCERT INSTRUMENTAL

G^{DE} BRASSERIE MAXÉVILLE

TUNIS — Rue Amilcar et Rue Hannon — TUNIS

LE SOIR, THÉÂTRE DU VRAI GUIGNOL LYONNAIS

BIÈRE GRANDE MAXÉVILLE

Hors concours Exposition Universelle 1900
Président du Jury

EXPÉDITIONS A L'INTÉRIEUR
EN FUTS, BOUTEILLES & BOCKS

TUNIS : Avenue de France et rue d'Italie

BIZERTE : succursale route de Tunis

AUX GALERIES PARISIENNES

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

LUNDI 6 MAI et jours suivants EXPOSITION

ET MISE EN VENTE AUX COMPTOIRS DE CONFECTION POUR HOMMES ET POUR DAMES

CORSAGES ET OMBRELLES

VENTES AU COMPTANT ENTRÉE LIBRE VENTES PAR ABONNEMENT

Nous recommandons spécialement nos ateliers de couture pour Dames et tailleur pour Hommes

Costumes pour Dames sur mesure

DEPUIS 49 FRANCS

Complets pour Hommes sur mesure

DEPUIS 49 FRANCS

Banque de Tunisie

Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays. Souscriptions — Emissions.

GDE Brasserie Tourtel

A BIJOUVILLE (BIZERTE)
CLÉMENT B., PROPRIÉTAIRE

REPAS A PRIX FIXE ET A LA CARTE
Cuisine soignée — Service irréprochable
Consommations des premières marques

Aux Armes de Saint-Etienne

23, rue Al-Djazira — TUNIS
Veuve C. BOURY

Armes de chasse et de tir. Articles de chasse
BICYCLETTES des premières fabrications françaises
Appareils de pesage de tous systèmes
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme. Capital : 30 millions
Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte

Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2 1/2 % - 6 mois, 2 1/2 % - un an, 3 %.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

DOMAINE DE POTINVILLE

P. POTIN, propriétaire

CHAUX HYDRAULIQUE et Ciments

VENTE AU DETAIL : Avenue de Carthage

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
AGENCE DE TUNIS
M. Victor Richard, Directeur
Sous-Agences à SOUSSE et à SFAX, Bureau à GABÈS

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.

DEPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES

A vue, 2 1/2 % - à 2 ans, 2 1/2 % - à 3 ans, 3 % - à 4 ans, 3 1/2 %.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
Ces coffres installés dans une salle spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et d'incendie.
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

Maison Paonessa, Artificier

22, Avenue de la Marine, TUNIS

FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES

Entreprise générale de fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Taverne Alsacienne

TUNIS — AU PORT — TUNIS

MM. Durand frères ont l'honneur d'informer leurs clients qu'ils pourront trouver à la Taverne Alsacienne une excellente cuisine, vins et des consommations de premières marques.
M. Th. DURAND se recommande par ses talents culinaires.

Repas sur commande. — Service à la carte et à prix fixe
Prix modérés — English Spoken

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux et Ciments, Briques, Tuiles, Carreaux, etc.

H. BOURREL

entrepositaire

Représentant de la Société FREYDIER, GOUY et Co, de Cruas, bassin du Teil (Ardèche).
Chaux éminemment hydraulique, Ciment Portland Grappen
Entrepôts et bureaux : 54, avenue de la Marine, TUNIS.

M. Louis FOUBERT

Courtier maritime et Commercial
TUNIS — 14, Rue Es-Sadikia, 14 — TUNIS

CAMIONNAGE — FORMALITÉ EN DOUANE

Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse
Service spécial de Déménagements
CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
MAGASINS DE DEPÔTS

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme ; Capital 15.000.000 entièrement versés
Comptoir de Tunis, Avenue de France

Escomptes. Recouvrements. Avances sur titres et marchandises. Chèques et lettres de crédit sur tout pays
Encaissements de coupons. Ventes et achats sur garde titres
Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0. Bons de caisse. Bons 3 ans et 2 ans, 3 0/0. Bons à 1 an et 4 ans 3 et demi 0/0. Bons à 4 ans 5 0/0.

MM. A. Guerriera et S. Messa fils

Agents généraux de la Société française des plâtriers Char et Cie, dépositaires de la chaux éminemment hydraulique de Bou Kornine, représentants de ciment PELLOUX PÈRE ET FILS et Cie de Grenoble.

BUREAUX ET ENTREPÔTS : 40, RUE DE GRÈCE

DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES

Peintures et Fournitures pour Machines
MAISON FONDÉE EN 1890
Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage — TUNIS

VINS ET EAUX-DE-VIE DU DOMAINE DE POTINVILLE

M^{ME} HOLMIÈRE
23, Rue d'Italie, TUNIS
LIQUEURS DE MARQUE LIVRAISON A DOMICILE

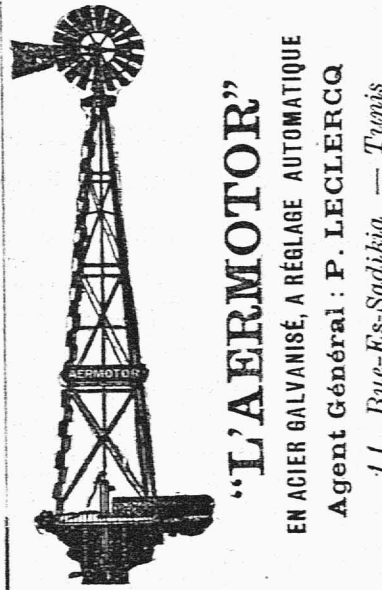
GRAND HOTEL DE FRANCE

Actuellement en construction
Ouverture le 1^{er} juillet 1901

BOIS DE CHAUFFAGE

Charbon de bois, houille et briquettes
B. RICHARD, A. MILITTE
SUCCESSION

Bureaux : Place de la Gare Française. — Magasins : rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon.
TUNIS



Pasteurisation des Vias

APPAREIL BOURDIL de Narbonne
HORS CONCOURS
S'adresser à M. Fernand ARNAUD
Consignataire, rue de Strasbourg

Demandez partout

LE KINA-BELLOT

ABSINTHE ET AMER CONILH
BELLOT, Distillateur à Tunis
Dépôt général des eaux minérales de VICHY
des liqueurs fines de la maison LAVAYNE & Co et du Champagne MONTEBELLO

Ateliers de Charpente et Menuiserie

PAUL ROSARD

Rues de Vesoul et de Naples prolongée, TUNIS
Charpente et Hangars économiques. — Chalets et Menuiserie

MAISON DE DÉCORS

FABRIQUE SPÉCIALE D'ENSEIGNES

Dorure sous verre — Entreprise de peinture
LORENZI, 16, RUE ES-SADIKIA

PAPIERS PEINTS, VITRAUX

La maison R. MARTIN, 17, rue de Portugal, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de recevoir un grand choix de papiers peints nouveaux dessins.
Malgré la hausse, les anciens prix sur tous les articles en magasin seront maintenus.
Tuyaux en grès vitrifié, Appareils sanitaires, Cuvettes et Siphons porcelaine, et tous articles pour bâtiment.

PHARMACIE LYONNAISE

TUNIS — 12, rue d'Italie, 12 — TUNIS
ROSSET-BRESSAND, pharmacien

VIN TONIQUE DES SUFFÈTES

a la Kola, Coca, Phosphate de Chaux
DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES - DES SUFFÈTES

Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures et plaies excessives, inflammations de la bouche.
Eaux minérales purgatives, gros et détail
Lotion végétale pour la conservation de la chevelure
Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du courrier.

TERMINUS-BUFFET-HOTEL

Restaurant à prix fixe et à la carte
A. DEPOUZIER propriétaire
ÉTABLISSEMENT DE 1^{er} ORDRE
ON PREND DES PENSIONNAIRES

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE ANGLAISE ET VIENNOISE

TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie

Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwichs, noir et blanc
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de premier ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie
SAINT-LOUIS de Marseille.
ON PORTE A DOMICILE

EAUX MINÉRALES NATURELLES FROIDES

D'AIN-GARCI

Digestive, Tonique, Fortifiante. Diurétique

SOURCE RÉGENCE — SOURCE PASTEUR
Très peu gazeuse — Gazeuse

Dépôts à Tunis :
chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eaux minérales

Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris, Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

Hôtel-Restaurant des Négociants

9, rue Amilcar — TUNIS
PENSION BOURGEOISE — REPAS DEPUIS 1 fr. 50
Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et salons meublés. Pièces irréprochables. Service soigné
S'adresser à M. JACOTET, propriétaire

BOULANGERIE-PÂTISSERIE MÉRIDIONALE

C. FÉBRIER
TUNIS — 48, Rue Al-Djazira, 48 — TUNIS

Pièces montées. Fruits glacés et confits. Desserts pour baptêmes et mariages sur commande. Confitures assorties. Spécialité de la croquette nougat.
HUILE D'OLIVE

MAISON MODÈLE

Avenue de France et rue de Bone, Tunis
Succursale à Bizerte

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

POUR HOMMES ET ENFANTS
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES
Coupeurs des Premières Maisons de Paris
Chemiserie-Bonneterie

DÉPÔT DES USINES **TORRILHON* et Co**
DE CLERMONT-FERRAND

Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage. Caoutchouc pour toutes industries. Vêtements indecomposables. Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), sacro-crois, remplissant avantageusement le pneuma-tique.
S'adresser MAISON MODÈLE, 7, Avenue de France, Tunis

Société des sables de l'Oued-Miliane (DITE KLÉDIA)

La Société des sables de l'Oued-Miliane de Klédia a l'honneur d'informer MM. les propriétaires, architectes, entrepreneurs, etc., qu'elle tient à leur disposition, à la Gare Française, du sable de l'Oued-Miliane, de première qualité exempt de terre. La Société se charge de livrer toutes les quantités qui lui seront demandées sur chantiers.
Gravier pour jardins à 7 fr. le mètre-cube
S'adresser à son représentant à la Gare Française.

Cie Franco-Tunisienne de Navigation

Siège social, 7, rue de la République, Marseille
Agence de Tunis

Services réguliers entre Marseille et la Tunisie

Le vapeur Ville-de-Bizerte, Capitaine Rilba, attendu de Marseille le 9 mai repartira pour Sfax, Mehdia, Monastir, et Sousse, le 11 mai 1901.
Prix des Passages pour Sfax : Première 27 fr. avec nourriture ; Pont 8 fr. sans nourriture.
Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es Sadikia, Tunis

CIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie TOUCHE - paquebots-poste français - Agence de Tunis
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport de passagers, de délégués et de marchandises

ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 5 heures du matin.
— DE BONE, tous les vendredis, à 7 h. du matin.
— DE LA CÔTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 s.
— DE PALERME, tous les dimanches, à 7 heures du matin.
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 7 h. du matin.
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 8 h. du matin.

DÉPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à 4 h. s.
— POUR LA CÔTE TUNISIENNE et Tripoli, tous les mardis, à 6 h. du soir.
— DE TUNIS POUR PALERME, tous les vendredis, à 4 h. 30 s.
— DE PALERME POUR TUNIS, tous les samedis, à 4 h. soir.
— DE TUNIS POUR BONE, tous les dimanches, à midi.
— DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 4 h. s.
— DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 8 heures du soir.

Service réguliers hebdomadaires de Tunis, la côte tunisienne et Tripoli, via Marseille, sur Nice, Gênes, Livourne et Naples.
La Cie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, La Belgique, la Hollande, la Grande Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et de tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal, J.-B. PÉDELUPÉ

Usine du Bou-Kornine

Hammam-Lif
A. BELLINO

CHAUX

éminemment hydraulique
VENTE AU DETAIL
10, rue de Grèce, Tunis